



**HAL**  
open science

**Les nouvelles règles du social, I. Astier Presses universitaires de France, Paris (2007). 208 pp**

Matthieu Hély

► **To cite this version:**

Matthieu Hély. Les nouvelles règles du social, I. Astier Presses universitaires de France, Paris (2007). 208 pp. Sociologie du Travail, 2008, 50 (4), pp.553-555. 10.4000/sdt.20140 . hal-03628499

**HAL Id: hal-03628499**

**<https://hal.science/hal-03628499>**

Submitted on 6 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

## Les nouvelles règles du social, I. Astier

Presses universitaires de France, Paris (2007). 208 pp.

**Matthieu Hély**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sdt/20140>

DOI : 10.4000/sdt.20140

ISSN : 1777-5701

### Éditeur

Association pour le développement de la sociologie du travail

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 553-555

ISSN : 0038-0296

Ce document vous est offert par Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines



### Référence électronique

Matthieu Hély, « Les nouvelles règles du social, I. Astier », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 50 - n° 4 | Octobre-Décembre 2008, mis en ligne le 20 novembre 2008, consulté le 06 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/20140> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.20140>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Les nouvelles règles du social,

## I. Astier

Presses universitaires de France, Paris (2007). 208 pp.

Matthieu Hély

---

### RÉFÉRENCE

Isabelle Astier, *Les nouvelles règles du social*, Presses universitaires de France, Paris, 2007, 208 pp.

- 1 Par cette contribution, Isabelle Astier poursuit sa réflexion sur les transformations « des cadres moraux de l'action publique » à partir des résultats d'une enquête menée dans l'agglomération de Creil dans l'Oise autour de trois types d'acteurs : la direction du Travail, l'équipe de médiation de la ville de Creil et les conseillers principaux d'éducation de trois collègues de cette ville. En observant de façon fine et approfondie le travail des agents de la fonction publique d'État et des collectivités territoriales, l'un des grands mérites de ce livre est de proposer une étude de sociologie du travail des acteurs du service public dans le champ du social. Cependant, Isabelle Astier prend soin de régler la focale de son regard sociologique sur une catégorie bien particulière de *street level bureaucrats*, pour reprendre l'expression forgée par Michael Lipsky : ceux qui œuvrent en marge de l'institution et qui ne peuvent invoquer son autorité pour justifier leurs actes. À l'heure où les injonctions pour concilier efficacité du service et missions d'intérêt général sont de plus en plus prégnantes, Isabelle Astier met ainsi en évidence les transformations qui modifient profondément les formes traditionnelles de mise en œuvre de l'action publique. À cet égard, la notion « d'utilité sociale », qui implique une « descente en spécificité » vers les ressources biographiques de l'individu et signe ainsi la fin de la transcendance de « l'intérêt général », est relevée par l'auteur comme un révélateur des recompositions en cours. Or il s'agit, nous dit l'auteur, d'un mouvement parfaitement contradictoire avec la « montée en généralité » requise traditionnellement par l'institution auquel l'individu accédait en se conformant à

l'universalité des catégories administratives comme celles « d'ayant droit » ou « d'usager », par exemple. Cette inversion des relations entre citoyens et administrations coïncide pour Isabelle Astier à un « grand retournement de la dette sociale » où ce n'est plus, comme dans le cadre du solidarisme de Léon Bourgeois, la société qui contracte une dette à l'égard de ses membres, mais l'individu qui est sommé de faire la preuve de son adhésion à la société. La démarche d'Isabelle Astier rappelle par certains aspects celle de Jacques Donzelot et Philippe d'Estèbe dans leur ouvrage de 1994 sur *l'État animateur*, en particulier parce que l'auteur décortique les nouvelles catégories de l'intervention publique : l'activation est incarnée par les allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) titulaires d'un revenu minimum d'activité (RMA), la reconnaissance par les salariés titulaires de contrats emploi jeune, la proximité par les médiateurs de la police municipale de Creil, la personnalisation par les aides éducateurs de l'Éducation nationale, l'accompagnement des aides éducateurs et, enfin, la responsabilisation par les médiateurs employés par la commune de Creil et intervenants auprès des familles de quartiers dits « difficiles ». Ces catégories sont relevées par Isabelle Astier à l'impératif, tant elles sont conçues sur le mode de l'injonction à laquelle sont soumis les acteurs (« Activer », « Reconnaître », « Se rapprocher », etc.). Contre les discours nostalgiques du retour à l'Ordre républicain et de la déploration du déclin de l'autorité des institutions, l'auteur esquisse ainsi le cadre de la reconfiguration de l'action publique : « aujourd'hui, les institutions ne visent pas tant à produire de l'homogénéité qu'à institutionnaliser l'hétérogénéité individuelle ou subjective. » (p. 185).

- 2 Hormis l'incertitude de leur statut, les travailleurs que l'auteur prend pour objet d'études ont pour propriété d'agir aux marges de l'institution et n'ont donc pas le pouvoir d'invoquer une autorité supérieure à leur simple personne. Ils ne peuvent donc se contenter d'agir en suivant à la lettre des procédures ou des routines de travail parce qu'ils sont en contact direct avec un public auquel ils doivent s'adapter en permanence. La mise à distance de l'administré par l'agent prescrite pour l'accomplissement de la mission sacrée de mise en œuvre de l'intérêt général s'est muée, pour cette nouvelle catégorie de travailleurs sociaux, en devoir de se rapprocher de l'usager et de l'accompagner. Et c'est bien cette transformation majeure que l'auteur désigne sous le titre des « nouvelles règles du social ». Ces nouvelles règles résulteraient alors d'un passage à une société qualifiée de « biographique » au sens où les politiques sociales sont fondées sur l'impératif d'être un soi authentique et pas seulement l'usager ou l'ayant droit anonyme et impersonnel d'un service public. Dans sa conclusion, l'auteur évoque la diffusion d'une « culture de l'individualité » comme l'une des sources de ces nouvelles règles du social et qui se serait au préalable constituée au sein des classes supérieures pour s'étendre progressivement au sein de la société toute entière. C'est à mon sens ici que peut se situer la discussion essentielle introduite par ce livre : où se situe le changement ayant impulsé ces nouvelles formes d'intervention publique et d'où vient-il ? Et par ailleurs quels effets peut-on en attendre du point de vue, non plus seulement du travail de service public, mais également du point de vue de l'emploi public ?
- 3 Si, comme le relève très justement Isabelle Astier, la notion d'utilité sociale s'impose de plus en plus comme un terme alternatif à celui d'intérêt général, ce n'est pas seulement par commodité de langage. C'est aussi que l'action publique doit faire la preuve de son efficacité et de ses résultats. Or ce changement majeur de conception doit beaucoup à

l'idéologie véhiculée par des partisans du *new public management* dont les travaux, notamment, de Françoise Dreyfus et Philippe Bezes ont bien montré comment il s'est institutionnalisé dans les catégories cognitives des élites administratives. L'entrée dans l'ère de la performance des organisations publiques, dont la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) est une illustration significative, n'a pas seulement des conséquences pour l'individu aux prises avec les institutions mais aussi pour le statut des travailleurs au service du public. Dépouillé de son aura, l'agent du service public n'est en effet plus seulement l'incarnation de l'institution, mais doit sans cesse justifier sa légitimité. Ce qui a des conséquences sur le contenu du travail mais aussi sur le cadre de son emploi. Car en effet la question du cadre statutaire d'exécution du travail public appelle un débat : à plusieurs reprises, Isabelle Astier interpelle à juste titre le lecteur sur le risque d'une dualisation de la fonction publique introduite par la multiplication de ces travailleurs œuvrant aux marges de l'institution : « ces nouveaux statuts dégradent-ils la fonction publique ou, au contraire, permettent-ils de rendre à la population des services de meilleure qualité et mieux adaptés aux besoins ? » (p. 43) et sur la mise au travail des chômeurs : « est-ce l'insertion par l'emploi des chômeurs en difficulté ou la création de nouveaux statuts d'emploi pour la fonction publique ? Est-ce la création d'une fonction publique à deux vitesses ? » (p. 33). Ces remarques, éminemment pertinentes et prolongées dans la description du travail de médiation dont le statut est flou puisqu'il brouille « les frontières entre travail et non-travail, entre salariat et non-salariat, entre bénévolat et salariat » (p. 108), ne sont cependant pas reprises en conclusion.

- 4 Ce bref commentaire n'est bien sûr qu'un appel pour prolonger la discussion car la précision des données recueillies et la quantité des lectures et travaux dont cet ouvrage se nourrit abondamment font au final qu'Isabelle Astier démontre de façon très convaincante tout l'intérêt que peut avoir le sociologue à se pencher sur l'analyse du travail de mise en œuvre de l'action publique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

P. Bezes. L'État et les savoirs managériaux : essor et développement de la gestion publique en France. In: F. Lacasse, P.-E. Verrier, Trente ans de réforme de l'État, Paris, Dunod, (2005).

F. Dreyfus. L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis (XVIII-XX), Paris, La découverte, « Série histoire contemporaine » (2000).

M. Lipsky. Street-level bureaucracy. Dilemmas of the individual in public services. New York, Sage (1980).

## AUTEURS

### **MATTHIEU HÉLY**

IDHE, université Paris-X-Nanterre, bâtiment K, bureau 212, 200, avenue de la République, 92001  
Nanterre cedex, France  
matthieu.hely[at]u-paris10.fr